



**Réponse de Madame Johanna ROLLAND,
Maire de la commune de Nantes**

au rapport d'observations définitives

de la chambre régionale des comptes des Pays de la Loire

en date du 26 septembre 2017



27/10/2017

Madame le Maire

Monsieur François MONTI
Président de la Chambre Régionale
des Comptes des Pays de la Loire
25, rue Paul Bellamy
B.P. 14119
44041 Nantes Cedex 1

CHAMBRE REGIONALE

27 OCT. 2017

DES COMPTES

Vos réf : 2017-137

Nantes, le 26 OCT. 2017

Monsieur le Président,

Par courrier du 26/09/17, vous m'avez transmis le rapport d'observations définitives relatif à la vérification des comptes, au contrôle des comptes et de la gestion de la Société Publique Locale Le Voyage à Nantes pour les années 2011 et suivantes.

A la lecture de ce rapport, je ne peux que me réjouir de la dynamique dans laquelle s'inscrit la métropole nantaise, destination touristique qui connaît une hausse de la fréquentation de plus de 6% (6,7%) en moyenne annuelle sur la période sous contrôle.

Pour citer la Chambre, « le territoire métropolitain bénéficie d'une dynamique supérieure à la fois à celles des autres villes de la Région ainsi qu'à celle du Département de Loire-Atlantique et de la Région Pays de la Loire. »

Le succès des Machines de l'Île est également reconnu, ce site appartenant aux sites récréatifs les plus visités en France et, tout comme ce site, la Chambre souligne que « le château des Ducs de Bretagne est l'un des premiers sites visités sur le territoire métropolitain », et s'est placé, en 2015, dans les 20 monuments, sites culturels et récréatifs les plus fréquentés de France.

Je souhaite également saluer le succès de l'événement «Voyage à Nantes» et félicite tous les acteurs en présence des résultats positifs et des effets vertueux générés par la mise en œuvre d'une politique touristique particulièrement tournée vers la culture et la valorisation des richesses gastronomiques et viticoles de notre territoire.

Ces résultats sont le signe d'une dynamique touristique qui bénéficie à tous : les habitants de la métropole, les touristes de tous horizons et les professionnels du secteur. Elle participe plus largement à l'accroissement de l'attractivité de la métropole, y compris en terme de retombées économiques.

Par ailleurs, je note que la Chambre constate que la Ville de Nantes a exercé un contrôle effectif sur la SPL, dans le respect des attendus dans ce domaine. La Ville de Nantes sera également attentive à la mise en œuvre, par la SPL, des recommandations émises au sein du rapport d'observations définitives.

Enfin, je prends acte de l'observation de la Chambre relatives aux modalités de remboursement des frais de transport engagés dans le cadre de l'exposition Aida Makoto.

Je tiens cependant à souligner que la finalité recherchée en l'espèce résidait dans la recherche d'une économie générée par un acheminement groupé des œuvres et j'observe que la Chambre n'en conteste d'ailleurs pas la réalité.

Telles sont les observations que j'entends formuler à la lecture du rapport d'observations définitives de la Chambre.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Johanna ROLLAND

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J. Rolland', written over a horizontal line.